

Formules	Descriptif des formules en plongées scaphandre
1	<ul style="list-style-type: none"> Permet d'être membre du club de l'ASCSB Plongée Apnée de Saint Barthélémy d'Anjou.
2	<ul style="list-style-type: none"> Comprend l'acquisition de la licence de la Fédération Française d'Etude et de Sport sous marin (FFESSM) valide jusqu'au 31 décembre 2019, permettant la plongée bouteille, la plongée libre (apnée) et la nage avec palmes. Permet d'être membre du club de l'ASCSB Plongée Apnée de Saint Barthélémy d'Anjou. Permet l'utilisation du matériel mis à disposition par celui-ci sous le contrôle du responsable matériel. (Chaque utilisateur reste responsable du matériel emprunté). Permet la pratique de la plongée bouteille en piscine, fosse de plongée et en milieu naturel (en respectant le code du sport, la réglementation de la FFESSM ainsi que la réglementation propre au site de plongée choisie). Permet la pratique de la plongée libre en piscine, fosse de plongée et en milieu naturel (en respectant le code du sport, la réglementation de la FFESSM ainsi que la réglementation propre au site de plongée choisie). Permet la pratique de la nage avec palmes en piscine et en milieu naturel (en respectant le code du sport, la réglementation de la FFESSM ainsi que la réglementation propre au site de nage choisi). Permet l'accès à l'atelier d'Aqua Palmes Training¹
3	<ul style="list-style-type: none"> Permet, <u>en plus de la formule numéro 2</u>, et pour les plongeurs au minimum niveau 2, l'accès illimité à la carrière des Fresnaies de Trélazé (49), pour la plongée bouteille, la plongée libre et la nage avec palmes (sauf cas exceptionnel et sur décision du responsable technique).
4 Ecole N 1	<ul style="list-style-type: none"> Permet <u>en plus de la formule numéro 2</u>, l'accès à 4 plongées en milieu naturel à la carrière des Fresnaies de Trélazé (sauf cas exceptionnel et sur décision du responsable technique). Comprenant l'encadrement et la formation niveau 1 par des encadrants du club de l'ASCSB Plongée Apnée ou d'autres clubs sous le contrôle du responsable technique. Comprend la fourniture de la carte CMAS « plongeur niveau 1 » [La FFESSM, membre fondateur de la Confédération Mondiale des Activités Subaquatiques (CMAS), délivre des cartes double face FFESSM / Internationale. Ces cartes double face attestent du niveau de plongée et sont utilisables dans le monde entier].
5 Ecole N 2	<ul style="list-style-type: none"> Permet <u>en plus de la formule numéro 2</u>, un accès illimité à la carrière des Fresnaies de Trélazé (49). Comprenant l'encadrement et la formation niveau 2 par des encadrants du club de l'ASCSB Plongée Apnée ou d'autres clubs sous le contrôle du responsable technique. Comprend la fourniture de la carte CMAS plongeur « niveau 2 » [La FFESSM, membre fondateur de la Confédération Mondiale des Activités Subaquatiques (CMAS), délivre des cartes double face FFESSM / Internationale. Ces cartes double face attestent du niveau de plongée et sont utilisables dans le monde entier].
6 Ecole N 3	<ul style="list-style-type: none"> Permet <u>en plus de la formule numéro 2</u>, un accès illimité à la carrière des Fresnaies de Trélazé (49). Comprenant l'encadrement et la formation niveau 3 par des encadrants du club de l'ASCSB Plongée Apnée ou d'autres clubs sous le contrôle du responsable technique. Comprend la fourniture de la carte CMAS plongeur de « niveau 3 » [La FFESSM, membre fondateur de la Confédération Mondiale des Activités Subaquatiques (CMAS), délivre des cartes double face FFESSM / Internationale. Ces cartes double face attestent du niveau de plongée et sont utilisables dans le monde entier].
7 Ecole N 4	<ul style="list-style-type: none"> Permet <u>en plus de la formule numéro 2</u>, un accès illimité à la carrière des Fresnaies de Trélazé (49). Comprenant l'encadrement et la formation niveau 4 par des encadrants du club de l'ASCSB Plongée Apnée ou d'autres clubs sous le contrôle du responsable technique. Comprend la fourniture de la carte CMAS plongeur de « guide de planquée » [La FFESSM, membre fondateur de la Confédération Mondiale des Activités Subaquatiques (CMAS), délivre des cartes double face FFESSM / Internationale. Ces cartes double face attestent du niveau de plongée et sont utilisables dans le monde entier].

¹ Pour plus d'infos ici : <https://ascsbplongee.fr/index.php/2017/09/10/nouveaute-1718-aqua-palmes-training/>

8	<p>Sous réserve que l'un des parent soit encadrant (E1 / IE1 au minimum), soit adhérent au club de l'ASCSB plongée apnée et l'encadre ou, en cas contraire, sur dérogation du bureau :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Comprend l'acquisition de la licence de la Fédération Française d'Etude et de Sport sous marin (FFESSM) valide jusqu'au 31 décembre 2019, permettant la plongée bouteille, la plongée libre (apnée) et la nage avec palmes. • Comprend l'adhésion au club de l'ASCSB Plongée Apnée de Saint Barthélémy d'Anjou permettant l'utilisation du matériel mis à disposition par celui-ci sous le contrôle du responsable matériel.
----------	--

Formules	Descriptif des formules en plongée libre (apnée) et Pêche Sous Marine
10	<ul style="list-style-type: none"> • Permet d'être membre du club de l'ASCSB Plongée Apnée de Saint Barthélémy d'Anjou.
11	<ul style="list-style-type: none"> • Comprend l'acquisition de la licence de la Fédération Française d'Etude et de Sport sous marin (FFESSM) valide jusqu'au 31 décembre 2019. • Permet d'être membre du club de l'ASCSB Plongée Apnée de Saint Barthélémy d'Anjou. • Permet la pratique de la plongée libre en piscine, fosse de plongée et en milieu naturel (en respectant le code du sport, la réglementation de la FFESSM ainsi que la réglementation propre au site de plongée choisie). • Permet la nage avec palmes en piscine et en milieu naturel (en respectant le code du sport, la réglementation de la FFESSM ainsi que la réglementation propre au site de nage choisie). • Permet l'accès à l'atelier d'Aqua Palmes Training.
12 <i>Ecole A1</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Comprenant, <u>en plus de la formule numéro 11</u>, l'encadrement et la formation A 1 en piscine par des encadrants du club de l'ASCSB Plongée Apnée ou d'autres clubs sous le contrôle du responsable de l'école.
13 <i>Ecole A2</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Comprenant, <u>en plus de la formule numéro 11</u>, l'encadrement et la formation A 2 en piscine par des encadrants du club de l'ASCSB Plongée Apnée ou d'autres clubs sous le contrôle du responsable de l'école.
14	<ul style="list-style-type: none"> • Permet, pour la pratique de la plongée libre ou de la nage avec palmes, un accès illimité à la carrière des Fresnaies de Trélazé (49).

Formules	Descriptif des formules en nage avec palmes
20	<p>Sous réserve que les parents s'en occupent ou, en cas contraire, sur dérogation du bureau.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Comprend l'acquisition de la licence de la Fédération Française d'Etude et de Sport sous marin (FFESSM) valide jusqu'au 31 décembre 2019. • Permettant d'être membre du club de l'ASCSB Plongée Apnée de Saint Barthélémy d'Anjou. • Permettant la pratique de la nage avec palmes en piscine (en respectant le code du sport, la réglementation de la FFESSM ainsi que la réglementation propre au site de nage choisie). • Permet l'accès à l'atelier d'Aqua Palmes Training.
21	<p>Sous réserve que les parents s'en occupent ou, en cas contraire, sur dérogation du bureau.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Comprend l'acquisition de la licence de la Fédération Française d'Etude et de Sport sous marin (FFESSM) valide jusqu'au 31 décembre 2019. • Permettant d'être membre du club de l'ASCSB Plongée Apnée de Saint Barthélémy d'Anjou. • Permettant la pratique de la nage avec palmes en piscine (en respectant le code du sport, la réglementation de la FFESSM ainsi que la réglementation propre au site de nage choisie).
22	<p>Sous réserve que les parents s'en occupent ou, en cas contraire, sur dérogation du bureau.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Comprend l'acquisition de la licence de la Fédération Française d'Etude et de Sport sous marin (FFESSM) valide jusqu'au 31 décembre 2019. • Permettant d'être membre du club de l'ASCSB Plongée Apnée de Saint Barthélémy d'Anjou. • Permettant la pratique de la nage avec palmes en piscine et en milieu naturel (en respectant le code du sport, la réglementation de la FFESSM ainsi que la réglementation propre au site de nage choisie).